

# **Les transferts d'argent des migrants de la vallée du fleuve Sénégal**

## **Processus d'affectation et impact sur la région d'origine**

*Pays de référence :*

**Sénégal**

*Localisation de l'étude :*

**Dakar, vallée du fleuve Sénégal  
Gabon, Libreville et Pointe-Noire  
France, région parisienne**

*Responsable du projet :*

**Hamidou DIA**

Sociologue, Centre Population et Développement (CEPED),  
Université Paris 5, René Descartes- INED - IRD, France

*Co-responsable du projet :*

**Moumouni ADAMOU**

Socio-anthropologue, Laboratoire d'études et de recherches sur les Dynamiques Sociales  
et le Développement (LASDEL), Niger

**Centre Population et Développement (CEPED)**  
**UMR Université Paris 5, René Descartes**  
**INED - IRD**  
**45, rue des Saints-pères,**  
**75006 Paris ;**  
**[www.ceped.org](http://www.ceped.org)**

L'Unité Mixte de Recherche CEPED, rattachée à l'Ecole doctorale de l'Université Paris Descartes, regroupe les enseignants-chercheurs et les techniciens de l'Université Paris Descartes, de l'INED (Institut National d'Etudes Démographiques) et de l'IRD (Institut de Recherche pour le Développement). Les travaux de l'UMR portent sur les relations entre population et développement dans les pays du Sud, à travers trois entrées thématiques : la santé, marqueur et moteur du développement ; les migrations internationales et la mondialisation ; les changements qui surviennent dans la famille.

**Laboratoire d'études et de Recherches sur les Dynamiques Sociales et le Développement (LASDEL),**  
**BP 12 901 Niamey,**  
**Niger**  
**[www.lasdel.net](http://www.lasdel.net)**  
**[tchimba@yahoo.fr](mailto:tchimba@yahoo.fr)**

Le LASDEL, créé en 2001 à Niamey, est un laboratoire de recherche en sciences sociales qui a pour axe principal l'analyse empirique des espaces publics et de la délivrance de services et biens collectifs ou publics en Afrique. Le LASDEL dispose de deux sites dont un à Niamey au Niger et un autre à Parakou au Bénin. Le LASDEL entend contribuer à la constitution en Afrique même de pôles d'excellence en sciences sociales, sans céder aux facilités de la consultance. Le LASDEL est aussi une structure d'accueil pour des doctorants et chercheurs du Sud et du Nord.

## L'équipe

**Hamidou DIA**, Sociologue au CEPED, Université Paris 5, René Descartes, France

[hamidou.diajr@yahoo.fr](mailto:hamidou.diajr@yahoo.fr)

**Moumouni ADAMOU**, Socio-anthropologue, LASDEL

**Brune DIRICQ**, Sociologue, Université Paris 5, René Descartes, France

**Sorona TOMA**, Sociologue, Université d'Oxford, Grande Bretagne

**Saydou SALL**, Géographe, Université de Dakar, Sénégal

**El Hadji DAGOBI**, Socio-anthropologue, LASDEL, Niger

### **Résumé :**

Ce projet cherche à comprendre l'impact des transferts d'argent des migrants de la vallée du fleuve Sénégal sur la vie des communautés d'origine. Les migrants sont étudiés sur différents lieux d'installation, constituant autant de contextes économiques, politiques et sociaux qui conditionnent les transferts. Ainsi, à travers la migration, émerge une réalité, celle du *village multi-situé*. Il constitue l'unité d'observation pertinente pour analyser les envois d'argent et les investissements des migrants.

**Mots-clés:** Migrants – Vallée du Fleuve Sénégal- Transferts d'argent – Développement

### **Abstract:**

The project aims at analysing the impact of migration on the Senegalese River Valley through the remittances sent by those established in foreign countries. A multi-sited ethnography is conducted in several receiving countries, which enables us to assess the effect of various economic, political and social contexts on remittances. A new reality is produced by migration, which we call the *multi-sited village*. It proves to be the adequate object to study remittances.

**Key words:** Migrants - Senegalese River Valley – Remittances - Development.

## 1. Problématique et contexte de l'étude

Le projet porte sur les investissements et envois d'argent des migrants originaires de la moyenne vallée du Fleuve Sénégal. Le projet approfondit les questionnements suscités par la thèse du porteur principal du projet. Cette recherche doctorale part du constat que les envois d'argent des Sénégalais établis à l'étranger vers leur pays dépassent désormais l'aide publique au développement et correspondent à près de 10% du Produit intérieur brut (PIB). La moyenne vallée reçoit une part importante de ces transferts. En effet, c'est l'un des foyers les plus anciens de l'émigration internationale sénégalaise. Cette partie du Nord du pays, aux confins de la frontière avec la Mauritanie, a développé une économie centrée autour de l'argent de l'émigration pour plusieurs raisons : les sécheresses répétées de la fin des années 1960 et des années 1970 ; la faillite de l'agriculture irriguée mise en place à partir de 1975 ; l'échec des grands aménagements hydro agricoles des années 1990 et la monétarisation croissante des échanges. Cette configuration économique dominée par les transferts d'argent pose intrinsèquement la question du devenir de cette région en raison de l'orientation prise par les politiques migratoires dans les pays du Nord et les crises politiques, économiques et sociales qui frappent les destinations africaines anciennes : Côte-d'Ivoire, Gabon, République Démocratique du Congo, Zambie, Angola. Cette situation paradoxale, dans laquelle le quotidien des populations est tributaire d'une ressource externe, amène à interroger la nature de l'économie domestique locale, ainsi que les modalités de prise en charge des biens publics (santé, accès à l'eau, éducation, environnement) alors que l'Etat central est dans l'incapacité d'assumer l'intégralité de ces missions publiques.

Plusieurs questions se posent dans ce contexte : Quels sont les déterminants des transferts d'argent des migrants vers les parents restés sur place et les communautés d'origine ? Comment évoluent les capacités d'action collective des fameuses associations villageoises constituées par les migrants du Fouta-Toro ? Comment se négocie l'accès aux ressources de la migration, et qui en contrôle l'affectation ? Quelles ressources sont encore disponibles et mobilisables au niveau local, en-dehors de l'argent de la migration ?

L'ambition de ce projet était de répondre à l'ensemble de ces questions en prenant en compte la diversité des pays et des régions d'installation des migrants : la diversification des sites de migration depuis une trentaine d'années a-t-elle des conséquences sur les liens familiaux et villageois et l'investissement dans la zone d'origine ? Cette note de synthèse fournit les grandes lignes de conclusion de ce travail.

## 2. Méthodologie

La méthodologie de recherche découle de l'objectif scientifique du projet. L'enquête prend pour objet d'étude un village de 4000 habitants situé dans la moyenne vallée du fleuve Sénégal, dans l'actuelle région de Matam<sup>1</sup>, et ses ressortissants à Dakar et à l'étranger ; l'échelle du village<sup>2</sup> est privilégiée pour des raisons budgétaires, d'efficacité et de temps disponible à cet effet. Le choix du village tient sa pertinence tout

---

<sup>1</sup> La localisation précise n'est pas fournie par respect des principes d'anonymat et de confidentialité requis par une étude ethnographique. La garantie de l'anonymat a constitué une condition pour le recueil des données.

<sup>2</sup> On pourrait parler de petite ville mais le terme de village est utilisé ici en référence au vocabulaire administratif de l'État sénégalais.

à la fois, de l'ancienneté et du caractère structurel de la migration qu'il a générée ; de la diversité des sites de destination ; de l'investissement de membres du village dans d'autres créneaux générateurs de ressources connexes car liées à la coopération décentralisée ou à la mise en œuvre de projets de développement avec le concours d'organisations non gouvernementales et d'associations de solidarité internationale ; de l'investissement à la fois individuel, familial, et communautaire des migrants dans son développement.

La méthode de recherche privilégiée est l'enquête ethnographique sur plusieurs sites. Cet outil d'investigation permet de mettre en évidence des réseaux de migrations (leur organisation, leur déploiement, leur renouvellement, leurs capacités et leurs limites), mais aussi des territoires, en ce que la situation migratoire dans un contexte de diversification des lieux d'installation a des effets sur les filières professionnelles investies par les migrants, leur mode de résidence, le projet migratoire lui-même, le rapport au village d'origine et aux autres sites de la migration. Plusieurs dispositifs sont utilisés : l'entretien formel enregistré ou noté selon les cas ; les conversations informelles ; le décryptage de documents audiovisuels ou sonores mettant en scène les groupes étudiés ; l'analyse des écrits (archives, documents de travail, procès-verbaux de réunions, mails, etc.) ; l'étude de sites internet collectifs ou personnels tels les blogs ; la revue d'une production intellectuelle par les membres du groupe (romans, pièces de théâtre, nouvelles, essais en langue *pulaar* - le vecteur principal de la communication des habitants de la moyenne vallée) ; l'observation de sites, de manifestations et d'évènements où le groupe se met en scène ; la mise à jour régulière des informations sur les membres du groupe grâce à des contacts répétés avec des originaires du village, devenus des alliés précieux tout au long du déroulement de l'étude.

Plusieurs sites d'enquête ont été identifiés : la région francilienne ; la région dakaroise ; deux villes gabonaises (Libreville et Port-Gentil) ; la ville de Milan en Italie. Tous les sites identifiés ont fait l'objet d'une investigation, à l'exception de l'Italie, initialement prévue pour remplacer le site new-yorkais qui s'est révélé finalement peu pertinent étant donné le nombre de migrants présents (à peine une dizaine). Tous les ressortissants du village sur les autres sites ont répondu favorablement à notre requête ; seuls les *Italiens* - terme qu'utilisent les migrants pour désigner ceux qui vivent dans ce pays - se sont opposés à notre initiative, et ce, de façon formelle : plusieurs tentatives pour gagner leur confiance avec l'aide des *Français* ont échoué. Au total, l'investigation peut se prévaloir de cinq lieux étudiés : le village d'origine ; la ville de Dakar ; Mantes-la-Jolie (en France) ; Libreville et Port-Gentil au Gabon.

### 3. Résultats

L'un des résultats-phares de l'étude est d'abord la mise en évidence d'une réalité qui se manifeste sous la forme d'un *village multi-situé*. Il faut entendre par là, non seulement les résidents du site originel mais les ressortissants du village présents sur les différents sites de la migration. On ne peut pas dire que le village se déploie à l'identique sur plusieurs sites (l'espace national sénégalais, des capitales africaines ou de grandes villes occidentales) car les villageois ne reproduisent pas systématiquement des pratiques et des attitudes qu'ils auraient simplement transplantées sur les territoires de migrations. Mais l'idée d'un *village multi-situé* est validée par les regroupements associatifs qui s'opèrent sur les différents sites, sur la base de l'appartenance au village. Dans la mesure où le site originel fournit le cadre d'appartenance, il est légitime de parler de *village multi-situé*. Celui-ci englobe ceux qui sont partis mais implique

également tous ceux qui sont nés de parents venus du village à partir du moment où ces derniers sont inscrits dans les cadres de socialisation qui voient le jour sur les sites de la migration et qui se construisent par des mariages, par la participation à l'association de ressortissants ou, de manière plus informelle, à la diffusion des rumeurs qui font les réputations. Il y a à la fois dispersion et regroupement sur les divers sites. A titre d'exemple, on ignore des pans entiers de l'identité sociale d'un individu migrant en le présentant comme dakarois alors que celui-ci, à son arrivée en France, est hébergé par le frère de son père lui-même né au village, qu'il se marie ensuite avec la fille de cet oncle, et qu'il a lui-même une sœur mariée en migration à un cousin né au village... C'est de ce type de liens complexes fondés sur l'appartenance des individus ou de leurs ascendants à un village, dont le concept de *village multi-situé* essaie de rendre compte.

En partant de cette réalité, on note aussi une multiplicité des motifs de départ qui sont étroitement liés entre eux. On ne peut assimiler ceux-ci, d'emblée, à des motifs strictement économiques : en effet, sur une période de cinquante ans, viennent s'agréger plusieurs profils, rarement mis à jour dans le cadre des études sur les migrations. C'est en raison de l'évolution des situations dans le pays d'origine (échec de l'agriculture irriguée, politiques d'ajustement structurel, dévaluation du FCFA, etc.) ainsi que dans les pays d'accueil (crises politiques, crises économiques, montée des xénophobies, durcissement des conditions d'entrée et de séjour) que les motifs économiques deviennent prépondérants : l'argent devient le moteur de l'économie locale, le moyen privilégié d'échanges ; or, il ne s'acquiert pratiquement que par la migration. C'est ainsi que partent en Afrique centrale ou en Europe occidentale à la recherche d'un *numéraire* essentiel mais rare dans le Sénégal contemporain : des *ruraux* confrontés à la destruction des structures agricoles (années 1970) ; des *petits fonctionnaires* urbains menacés de déclassement ; des jeunes *chefs de ménage urbains* sur-sollicités par l'exode rural de leurs proches et parents ; des *femmes dakaraises* se mariant avec des migrants de la période précédente ; des *anciens migrants en Mauritanie* revenus suite aux événements sanglants de 1989 ; des *cadres moyens* bloqués dans leur ascension sociale à cause de la dévaluation (années 1980-1990) ; des cadres hautement qualifiés ; des étudiants diplômés de l'université en mal de débouchés et des bacheliers en semi échec scolaire (années 2000). Les dynamiques économiques finissent par structurer le *village multi-situé* en tant que phénomène se jouant des cadres territoriaux et nationaux.

Comment s'organise alors la migration ? Son financement est multiforme. En effet, elle est discutée au sein du cadre familial parce que l'idéal de solidarité à l'œuvre dans le *foyre*<sup>3</sup> traditionnel se traduit, à l'ère de la globalisation, par la capacité à aider les frères et les sœurs à migrer, de façon à multiplier l'assise matérielle et financière du groupe familial, en l'absence d'activités économiques susceptibles de générer des revenus conséquents sur place. C'est pourquoi les premiers à partir mobilisent des fonds servant par la suite à faire venir les cadets. Au cas où la famille n'en aurait pas la capacité, des prêts, moyennant des garanties sûres de la part de personnes à la moralité irréprochable, peuvent être contractés auprès des grands commerçants ; dans ce cas le candidat à la migration effectue le remboursement au bout de quelques années de présence en Europe. Le prêt exige une grande confiance tant les sommes à mobiliser pour l'achat du visa et du billet d'avion sont élevées. A défaut, on peut solliciter des réseaux politiques, notamment les figures locales des partis politiques nationaux : un soutien décisif à un responsable dans un contexte de leadership local et national

---

<sup>3</sup> Le terme *pulaar* peut se traduire par foyer ou ménage ; un *foyre* est une unité de production et de consommation.

fortement disputé, peut se traduire par l'aide à l'émigration – le leader se portant garant auprès de grandes fortunes, notamment commerçantes, grâce aux passe-droits qu'il est en mesure de négocier. Enfin, de grandes figures maraboutiques peuvent aussi servir de caution pour le prêt ou en concéder un eux-mêmes lorsque ces guides religieux se trouvent aussi être des hommes d'affaires ou de grands exploitants agricoles.

Le financement ne permet pas de tout régler : sur le lieu de la migration (interne comme internationale), il faut des relais entre le site d'origine et le territoire de migration, afin de favoriser une socialisation résidentielle et professionnelle. A cet effet, cinq institutions jouent un rôle central : les *cuudi* (chambrées en ville où des célibataires se partagent les frais du loyer pour vivre en commun) ; le *Njaatiige* (un hôte disposant d'une grande maison avec plusieurs chambres où logent tous ceux qui arrivent, principalement à Dakar) ; le *kees wuro* (la « caisse » de la branche locale du *village multi-situé* qui rassemble des cotisations mensuelles, bimensuelles ou trimestrielles des migrants. Cette « caisse » permet de faire face aux dépenses nécessaires – nourriture, constitution d'un fonds pour démarrer une petite activité dans des pays où le travail salarié est peu accessible, etc.) ; le *foyer* de travailleurs migrants ; les *galeeji kinde* (les maisons louées par plusieurs personnes d'un même lignage arrivées en même temps ou à des intervalles différents sur un lieu, notamment au Gabon).

Néanmoins, le fait d'appartenir ensemble au *village multi-situé*, ne signifie nullement détenir le même statut migratoire. En effet, les lieux de départ ont leur importance dans la construction des inégalités au sein même de la migration : les migrants appartenant à des *familles à composante rurale majoritaire* sont ceux qui s'en sortent le plus difficilement ; les migrants dont les *familles sont devenues majoritairement urbaines* s'approprient mieux le créneau qu'est désormais la migration internationale. Les premiers sont issus de familles quasiment dépourvues de moyens économiques et dotés d'un faible capital social et culturel, du fait de la dévalorisation de l'agriculture et de la ruralité. Les seconds sont détenteurs de plusieurs atouts : souvent lettrés, avec des pères nés au village mais urbanisés depuis plus de trente ans (commerçants, hauts fonctionnaires, cadres moyens ou subalternes, mécaniciens, électriciens, etc.). Ce sont ces familles urbaines qui comptent désormais le plus de migrants. Souvent, elles financent la reproduction de la migration : le père aide son fils aîné, lequel à son tour aide son cadet ; de concert ces deux premiers frères aident le reste de la fratrie, et ainsi de suite ; ensuite le capital migratoire ainsi drainé par les frères améliore la position des sœurs sur le marché matrimonial. Elles se marient alors souvent avec des migrants. Les différenciations entre migrants sont accentuées par deux autres facteurs au sein du *village multi-situé* : le rang d'entrée et le lieu de destination. Sur le *site francilien* du *village multi-situé*, ceux qui sont arrivés dans les années 1960, par conséquent au début de la migration, disposent de plus de moyens que ceux qui sont venus dans les années 1990 ou 2000 (les premiers ont développé très tôt des conduites économiques ascétiques, structurées autour de la vie en foyer de travailleurs, tandis que les seconds font face à des charges plus élevées). En revanche, les *success stories* du *village multi-situé*, c'est à dire ceux qui sont réputés *fortunés* sont plutôt des *Gabonais* que des *Français* ou des *Dakarois* : au Gabon, ils sont entrepreneurs (bâtiment, téléphonie, etc.), patrons de PME ou grands commerçants spécialisés dans l'import-export, alors qu'en France ils sont ouvriers ou employés pour la plupart ; à Dakar, on retrouve tous les profils, mais le statut de salarié est le plus courant. De ce fait, des familles d'élite apparaissent au sein du *village multi-situé* : maîtrisant des ressources migratoires grâce à l'inscription de fratries entières dans ces nouvelles activités économiques, elles s'adossent aussi à d'autres avantages, liés à leur capital culturel et à leur capital

charismatique<sup>4</sup>, etc.). Au bas de l'échelle se trouvent surtout des migrants dont les familles sont majoritairement rurales : souvent le migrant est le seul du groupe familial à être parti.

Le *village multi-situé* génère une forme particulière d'économie familiale axée sur la bataille pour le contrôle des ressources issues de la migration. Les postes principaux de dépense des migrants sont assez bien documentés par la littérature : alimentation, éducation, santé. Néanmoins, d'autres investissements sont également observés : dans l'immobilier dakarois, mais aussi dans l'édification d'un ou de plusieurs bâtiments au village ; dans l'agriculture, le commerce, la confection, la téléphonie ou dans le foncier des nouveaux centres urbains de la vallée (Ourossogui, notamment). Cependant le transfert le plus régulier et le plus fréquent reste encore celui à destination de la famille. Mais l'économie domestique a changé. Dans le *village multi-situé*, on observe trois types d'économies familiales multi-situées. Une première forme, familiale, correspond à l'idéal du maintien de *l'unité physique et symbolique du galle* (concession en *pulaar*) : un membre de la famille part en migration, mais d'autres restent au village et s'occupent de tâches devenues annexes (agriculture, élevage, etc.) au village - ce modèle a été dominant dans les années 1970 ; l'épouse et les enfants du migrant restent dans la concession, ce qui permet à l'ensemble du groupe familial de s'assurer de la régularité des envois du migrant. Un autre cas de figure renvoie à *l'émergence de Dakar comme lieu d'investissement majeur* : le migrant envoie de l'argent au village, mais s'occupe aussi des parents vivant en ville et qui sont en attente de migration - c'est un modèle concurrent qui apparaît dans les années 1980. Enfin, un troisième modèle se développe à la fin des années 1990, celui de *l'investissement dans des maisonnées multi-situées* : ici, le migrant est marié et installé dans le pays d'accueil ; en même temps, il aide les parents à Dakar à préparer la migration - séjour à Dakar qui génère des dépenses supplémentaires dans la mesure où, le visa devenant difficile à obtenir, il tend à se prolonger ; enfin le migrant continue d'envoyer de l'argent au village : ainsi, sur chaque site, c'est une maisonnée qui fait l'objet d'un investissement issu de la migration. Il s'agit alors d'observer les stratégies mises en œuvre par les membres de la famille sur les différents sites, pour obtenir une part des revenus du migrant. On remarque ici que les *familles urbaines* sont moins sollicitées : ayant peu de parents au village à soutenir, elles maîtrisent mieux l'économie familiale multi-située - une économie domestique structurée par l'obtention des visas. En maîtrisant davantage que les ruraux l'accès au visa, elles contrôlent mieux les limites de leurs groupes domestiques ; elles peuvent organiser leur spatialisation et ainsi, sereinement, orienter les transferts vers des investissements plus conséquents : immobilier urbain, PME, transport, chaînes de produits alimentaires.

Un des effets de la migration est qu'au fil du temps, les femmes sortent de l'espace domestique et, en l'absence des hommes, elles investissent l'économie villageoise. Néanmoins, les activités menées sont en quelque sorte un arrimage laborieux à l'économie monétarisée, d'activités économiques traditionnellement féminines (coiffure, restauration...). Le statut généré par cette situation est donc ambivalent dans la mesure où les femmes gagnent en autonomie financière dans certains cas, mais cela n'inverse pas les rôles politiques qui se déclinent au masculin dans l'ensemble. A Dakar, les femmes sont plus nombreuses à bénéficier de l'argent de la migration grâce aux alliances contractées avec des migrants ; elles s'investissent fréquemment dans des

---

<sup>4</sup> Le terme renvoie à la notion de *baraka* dans le contexte religieux de la vallée ; certains acquièrent par la migration un certain charisme d'ordre religieux qui renforce leur prestige et donc leurs atouts au sein du *village multi-situé*.

activités commerciales (import/export en particulier) financées par leurs conjoints établis à l'étranger. En France, les femmes migrantes gagnent visiblement en autonomie économique et souvent, elles investissent elles-mêmes dans l'immobilier sénégalais.

Néanmoins, les familles à composante rurale majoritaire et les familles urbaines se retrouvent toutes dans la configuration associative multi-située. Le regroupement en associations sur tous les sites permet la prise en charge de questions importantes, là où l'Etat central est défaillant : l'association est globale, mais elle a des sections sur tous les sites de la migration ; au village même, est créée une structure qui fait écho à toutes les autres composantes externes. Toutefois, c'est la *section française* de l'association qui est la plus dynamique pour plusieurs raisons : ancienneté de la migration ; statut de salarié de la plupart des membres ; contexte institutionnel et administratif (co-développement et coopération décentralisée) français assez attrayant pour les associations ; taux de change Euro-FCFA qui favorise les transferts. La monographie réalisée montre clairement que les *Français* sont à l'origine de la plupart des réalisations au village : deux écoles primaires, un collège, un lycée, un centre de formation professionnelle, une maison des femmes, une maternité, un dispensaire, une école franco-arabe. Tous les sites participent d'une manière ou d'une autre à ces réalisations ; pourtant, des conflits existent au sujet des orientations des projets et de leur hiérarchisation ; on assiste aussi à des conflits de présence, liés aux ambitions politiques qui ne manquent pas de surgir dans ce cadre collectif.

La *section française* peine à demeurer le principal pourvoyeur de ressources au profit du collectif villageois. En effet, la diversification des destinations affaiblit les effectifs sur le site français. Mais sur les autres sites, notamment européens, la migration est trop récente pour être suffisamment structurée : les capacités financières sont limitées. De plus, sur le site français, le renouvellement des profils migratoires depuis deux décennies ralentit le rythme des réalisations entamées au début des années 1980. En effet, trois générations se sont succédées au sein de l'association<sup>5</sup>, qui ont des rapports différenciés au collectif. Les *caissiers*, arrivés au début des années 1960, sont les fondateurs du *Kees wuro* (la « caisse » du village en France) qu'ils ont transformée en association. D'origine rurale, ayant partagé divers cadres de socialisation y compris sur les sites de la migration, ils ont le sentiment de perdre la face vis-à-vis du village et des parents restés au pays, s'ils ne témoignent pas une solidarité à l'égard de ceux qui n'ont pas migré. C'est ainsi qu'ils donnent parfois des sommes exceptionnelles (jusqu'à 5000FF par personne) pour la réalisation de projets au village. Par contre, l'arrivée de profils *plus instruits* et de *nouveaux urbains* (d'origine rurale mais ayant longtemps séjourné en ville) au sein de l'association au début des années 1990, si elle permet une meilleure adaptation au contexte administratif français, ne débouche pas sur le développement de capacités propres à l'association. En effet, davantage dans une logique d'installation et de mobilité sociale en France, ces catégories de migrants fondent rapidement des familles et se concentrent sur leur vie dans le pays d'accueil. Dans un contexte de difficulté croissante à migrer, la sécurisation du titre de séjour devient une priorité. Faisant alors face à des charges de plus en plus élevées, ces nouveaux profils de migrants sont moins en mesure de contribuer financièrement à l'association. Cette tendance s'affirme avec l'arrivée des *Bac +5* (diplômés des

---

<sup>5</sup> L'association a été déclarée auprès des autorités françaises au début des années 1980, à l'instar de la plupart des caisses villageoises constituées par des migrants du Fouta-Toro. Cette formalisation des caisses a fait suite à la loi de 1981 autorisant les étrangers à se constituer en association.

universités françaises et sénégalaises), des *Boy town* (citadins natifs de la ville) et des *Njuudu farayse sen* (ceux qui sont nés en France).

Leurs itinéraires de vie très différents, leur intégration dans d'autres réseaux, leurs habitudes de consommation, leur spatialisation dans la ville, les amènent à développer des centres d'intérêt moins axés sur la vie associative villageoise. De ce fait, soit ils se distinguent par un absentéisme important, soit ils s'opposent à des prélèvements exceptionnels élevés, alléguant des dépenses auxquelles ils doivent faire face par ailleurs. Pourtant leur statut d'instruits aurait pu faire penser que leur arrivée au sein de l'association contribuerait à augmenter ses capacités, notamment vis-à-vis des institutions de financement. Si quelques initiatives ont été prises, peu sont menées à terme. En effet l'environnement institutionnel du co-développement et de la coopération décentralisée exige un investissement en temps élevé, ainsi que la mobilisation d'autres ressources, notamment politiques (au sein de leurs villes de résidence, de leurs départements, de leurs régions en France) que leur précarité professionnelle et résidentielle ne permet pas dans l'immédiat d'assumer.

#### **4. Conclusions et recommandations en termes de recherche et de politiques publiques**

La conclusion principale de ce travail est que le *village multi-situé* nous semble être l'unité d'observation pertinente pour comprendre les motifs à la fois des migrations et des transferts d'argent des migrants issus de la vallée du fleuve Sénégal. Le *village multi-situé* constitue pour les migrants étudiés une scène sociale importante, au sein de laquelle des comportements et des pratiques prennent sens. Situer les migrants dans le *village multi-situé* permet de comprendre la nature de leurs ressources, les stratégies de distinction ainsi que l'impact des migrations sur le développement multiforme du site originel.

Face au coût des visas, et face à la difficulté de renouveler les filières migratoires de main-d'œuvre, les candidats au départ semblent privilégier l'Afrique centrale : à partir de là, des connexions se font, via des réseaux commerciaux, avec l'Asie. C'est là un des aspects de la question qui mériterait davantage d'investigation. La convergence entre les dynamiques migratoires à partir de l'Afrique de l'Ouest et l'implantation de certains pays asiatiques (Chine, Corée, Indonésie, etc.) en Afrique mériterait d'être explorée.

De plus, le renouvellement des migrations européennes des *villages multi-situés* à partir de centres urbains et impliquant des diplômés de l'enseignement supérieur ne fait pas, à notre connaissance, l'objet d'une recherche approfondie. Or ces profils sont de plus en plus nombreux dans ces contextes soumis à des mutations permanentes ; un programme de recherche spécial devrait être dédié à cette question.

Le rôle des femmes citadines dans les nouvelles configurations migratoires semble aussi négligé : au sein des *villages multi-situés*, elles sont au cœur des mécanismes de reformulation des liens entre les sites d'origine et les destinations européennes et nord-américaines. Soit par le commerce, soit par les alliances, elles sont à l'origine des dynamiques de reconfiguration des migrations. Cet aspect demeure encore insuffisamment étudié.

À partir du moment où le village, en tant qu'espace géographique, n'est plus le seul lieu d'ancrage et ne constitue plus le seul référent, la définition des priorités et de l'intérêt général devient problématique. Dès lors, il est important de documenter davantage les processus de délibération et de décision collectives. En d'autres termes, il faut voir

jusqu'à quel point le *village multi-situé* s'accommode des institutions villageoises classiques. Il faut observer, décrire et analyser de quelle manière se prend la décision à distance et par-delà les frontières.

Le devenir des villages d'origine est lui-même en question : faut-il continuer à parler de village à partir du moment où la population avoisine les 5000 habitants, où des infrastructures dignes d'un site urbain sont aménagées, où une économie de forts échanges naît et connecte cette entité à de grands pôles économiques nationaux et internationaux ? La question est timidement soulevée depuis une dizaine d'années, mais elle mérite d'être approfondie.

En termes de politiques publiques, il est évident que, face à la faiblesse de l'Etat décentralisé, son incapacité à assumer des missions de premier plan, les politiques de contrôle de flux migratoires au Nord ont un impact fort sur les zones d'émigration : l'accès non seulement aux biens de première nécessité mais aussi à la mobilité sociale et à l'égalité des droits est en partie conditionné par l'obtention du visa. Dans les zones rurales sénégalaises, le maintien des économies domestiques est en partie tributaire de l'évolution des politiques migratoires au Nord.

Les associations issues des *villages multi-situés* tendent à se substituer à l'Etat pour la prise en charge des besoins des populations locales. Le plus grand problème qu'elles rencontrent aujourd'hui, face à la perte de capacités propres pour mobiliser des fonds, réside dans le bénévolat. Souvent les responsables de ces organisations dépensent leur propre argent pour le fonctionnement au quotidien de l'association et les démarches auprès des institutions, alors qu'ils sont déjà fortement sollicités par leur groupe familial ; de ce fait, il est important de soutenir les associations qui peuvent se prévaloir de réalisations tangibles dans les espaces d'origine, soit par la mise à disposition d'un siège social, soit par le recrutement de salariés pour les tâches administratives.

Dans la mesure où une décentralisation poussée est à l'œuvre au Sénégal depuis plusieurs années, il est tout aussi souhaitable d'approfondir la *coopération décentralisée* française en dotant cette dernière de davantage de moyens ; de la sorte, des partenariats pourraient être multipliés, via les associations issues des *villages multi-situés*, avec les collectivités locales d'origine pour une meilleure harmonisation du *processus de développement* auquel prennent ainsi part divers acteurs : collectivités locales du Nord (Régions, départements, villes), associations issues des *villages multi-situés*, organisations non gouvernementales et de solidarité internationale, collectivités décentralisées au Sénégal (Régions, communes, communautés rurales et villages). Créer ou multiplier les cadres de dialogue, de réflexion, de propositions et d'actions entre ces différents acteurs est une piste qu'il ne faut pas négliger.

Enfin dans les projets de développement comme dans les programmes de recherche, il est important d'associer davantage les compétences qui se multiplient au sein des organisations issues des *villages multi-situés*. De plus en plus de cadres et de scientifiques de haut niveau en font partie ; de ce fait, les impliquer est une des meilleures manières d'éviter les erreurs liées à l'ethnocentrisme des partenaires institutionnels au Nord tout en soutenant l'insertion sociale et économique des migrants dans leur société d'accueil. L'implication des cadres issus des *villages multi-situés* pourrait permettre de trouver des solutions partagées et bénéfiques à tous plutôt que de satisfaire à une logique unilatérale de maîtrise de flux.

# Avertissement

Le programme FSP 2003-74 « *Migrations internationales, recompositions territoriales et développement* » sera clos à la fin du mois de novembre 2009.

Les notes de synthèse du rapport final de chacun des projets rassemblées dans ce document ont un caractère provisoire.

Elles ont été rédigées par les responsables de projet pour servir de support au colloque de restitution du programme « *L'Afrique en migrations. Dynamiques et territoires* » Paris, 20-22 octobre 2009. Les responsables de projet ont été invités à présenter les résultats de leurs recherches dans le cadre de l'une des trois sessions du colloque.



Document de synthèse des projets  
Programme FSP 2003-74

## **MIGRATIONS INTERNATIONALES, RECOMPOSITIONS TERRITORIALES ET DÉVELOPPEMENT**

Avec le soutien de l'UMR 201 IEDES / U. P1  
IRD « Développement et Sociétés »



Achevé d'imprimer le 15 octobre 2009  
Imprimerie Bobillier • Morteau

# MIGRATIONS INTERNATIONALES, RECOMPOSITIONS TERRITORIALES ET DÉVELOPPEMENT

Coordination du Programme :

**André Quesnel** (IRD / UMR 201 U. P1 - IRD)

Conseil scientifique du Programme :

**Président :**

**Hervé Domenach** (LPED U. de Provence - IRD)

**Membres :**

**Ibrahim Awad** (Bureau International du Travail, ILO, Genève),

**Simon Bekker** (U. de Stellenbosch, Afrique du Sud),

**Geneviève Cortes** (U. de Montpellier III),

**Bachir Hamdouch** (INSEA, U. Adgal Mohamed V, Rabat),

**Mohamed Khelladi**, décédé (PNUD, Algérie),

**Emmanuel Ma Mung** (MIGRINTER CNRS – U. de Poitiers),

**Koffi Nguessan** (ENSEA, Université d'Abidjan),

**Jorge Santibañez** (SEP, Mexico),

**Jacques Véron** (INED, Paris).

Secrétariat du Programme :

**Murielle Honoré** (IRD / UMR 201 U. P1 - IRD)

Secrétariat de l'édition scientifique :

**Hélène Roux** (IRD / UMR 201 U. P1 - IRD)